

DEC211713DR17

Décision portant nomination de M. Ludovic DAVILA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UAR3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC202160INSHS du 7 janvier 2021 nommant Frédéric LE BLAY en tant que directeur par intérim de l'unité UAR3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UAR3491 en date du 1^{er} avril 2021 ;

Considérant que M. Ludovic DAVILA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 3 au 5 décembre 2018 et du 14 au 16 janvier 2019 par l'Université de Nantes.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Ludovic DAVILA, Chargé de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UAR3491 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin à compter du 1^{er} janvier 2021.

M. M. Ludovic DAVILA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, M. Ludovic DAVILA est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

CNRS

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

Parc Alcyone - CS 26936 - 1, rue André et Yvonne Meynier - 35069 RENNES CEDEX

T. 02 99 28 68 68

www.dr17.cnrs.fr



Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 07/01/22

Le Directeur de l'unité par intérim

Frédéric LE BLAY

Visa de la Présidente de l'Université de
Nantes

Visa de la Déléguée Régionale du
CNRS

Carine BERNAULT

Gabrielle INGUSCIO

